

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 20 décembre 2013 portant vérification de la conformité du barème proposé par Caléo au 1^{er} janvier 2014 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 27 juin 2013

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Olivier CHALLAN-BELVAL, Hélène GASSIN, Jean-Pierre SOTURA, Michel THIOLLIERE, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 modifié, relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Caléo, le 9 décembre 2013, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique au 1^{er} janvier 2014. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

1. Barème proposé par Caléo

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1^{er} octobre 2013, le barème proposé répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de Caléo depuis cette date, estimée par le fournisseur à -0,059 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

2. Observations de la CRE

L'arrêté du 27 juin 2013 a fixé la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de Caléo, qui a exercé son éligibilité.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1^{er} octobre 2013 et le 1^{er} janvier 2014 correspond à une baisse de -0,059 c€/kWh.

3. Avis de la CRE

La CRE constate que le barème proposé par Caléo est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 27 juin 2013.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 20 décembre 2013

Pour la Commission de régulation de l'énergie,
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

Tarifs réglementés de vente du gaz naturel de Caléo applicables à partir du 1^{er} janvier 2014

Tarifs hors taxes et contributions / Tarifs hors taxes sauf CTA

Distribution publique

TARIFS	PRIX
Tarif Domestique	
Abonnement mensuel en €	7,75
Prix du kWh en c€	6,26
Tarif 3 Usages	
Abonnement mensuel en €	12,58
Prix du kWh en c€	4,78
Tarif Grandes Chaufferies	
Abonnement mensuel en €	58,33
Prix du kWh en c€	4,36
Tarif 2 saisons	
Abonnement mensuel en €	416,67
Prix du kWh d'hiver en c€	3,950
Réduction du prix du kWh d'hiver en c€	0,19
Prix du kWh d'été en c€	3,420
Réduction du prix du kWh d'été en c€	0,19
Réduction 2ème tranche (> 1 000 000 kWh)	